

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 3 octobre 2013

Le jeudi 3 octobre 2013, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Anne MINETTE, Messieurs Jean-Claude FONT, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Bernard PLANCHARD.

Absents : Arnaud LEVEIL, Josette PICHOT.

Secrétaire de séance : Nicole LEGENDRE.

Ordre du jour :

- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2013
- II. PROJETS EN COURS
- III. INDICATEUR DE CONSOMMATION
- IV. ALSH:
- V. P.L.H
- VI. QUESTIONS DIVERSES



- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2013
- II. PROJETS EN COURS

PLAINE DE JEUX

Terrain de bi-cross : terrassement pour mise en herbe

Préparation du terrain à effectuer par la Sté Brochard

Finition par l'équipe technique

Sécurité route de Belgeard : Pose de deux panneaux « *Pensez à nous, ralentissez* »

Réception du chantier en décembre.

CLOCHER

Les travaux sont terminés. Les dons s'élèvent à 3 555 €.

SALON DE COIFFURE

La réception des travaux a été effectuée avec chaque corps de métiers.

Emprunt crédit-bail

Une première proposition a été réalisée par le Crédit agricole

Capital à emprunter	Taux	Durée de remboursement
59 000 €	3.46 %	12 ans

Rencontre avec le Crédit Mutuel mardi prochain pour une seconde proposition.

AMENAGEMENT DE L'AGGLOMERATION ENTREE SUD

Trottoir en bi-couche

Aménagement devant la chapelle

Les travaux sont dans les délais

Vérification du cheminement camion au niveau du giratoire

III. INDICATEUR DE CONSOMMATION

Le bilan des indicateurs de consommation n'étant pas clair, sa présentation sera réalisée ultérieurement. Nous allons prendre contact avec le thermicien afin d'avoir une analyse plus précise de ces indicateurs.

IV. ALSH:

➤ **Tarif ALSH hors période juillet et aout 2013:**

Le directeur du centre propose de majorer de 3 € les tarifs de bases journée et demi-journée afin de compenser le transport lors des sorties exceptionnelles qui pourraient avoir lieu les mercredis ou petites vacances scolaires.

	Quotient Familial	Tarifs 2013	Tarifs 2013 + 3 € de Transport inclus
Demi -journée	0 à 599	3,33 €	6.33 €
	600 à 899	3,48 €	6.48 €
	900 et +	3,59 €	6.59 €
Journée	0 à 599	6,66 €	9.66 €
	600 à 899	6,96€	9.96 €
	900 et +	7,18 €	10.18 €

Délibération : Le conseil municipal vote cette nouvelle tarification pour les sorties exceptionnelles.

- **Projet radio** : très peu d'enfants sont inscrits pour l'instant à Commer. Il est encore possible de s'inscrire.

V. P.L.H

Pour la communauté de communes, le document d'orientations prévoit un objectif global annuel de 150 nouveaux logements, soit 900 sur la durée du PLH (2014 - 2019). La répartition se fait sur les différentes communes. Pour Commer, il est demandé au minimum **5 logements/an, soit 30 sur six ans.**

Sur la durée du PLH, les objectifs pour la CCPM sont :

- 650 logements en accession à la propriété, dont 150 en accession à coût maîtrisé (PSLA, offre foncière à coût minoré)

La politique de l'habitat de la CCPM se traduira en cinq orientations stratégiques :

- **Mettre en place une politique foncière et réglementaire**
- **Favoriser la mixité sociale**
- **Optimiser les capacités du parc existant**
- **Répondre aux besoins spécifiques**
- **Suivre et animer la politique locale de l'habitat**

Le programme d'actions se décline en 21 fiches action.

Le budget annuel moyen sur la durée du PLH (2014 – 2019) nécessaire à la mise en oeuvre de ce programme est estimé à 222 000€.

Le conseil communautaire délibérera en décembre 2013, après validation de l'ensemble des communes, sur l'arrêt définitif du PLH. Puis, les instances de l'Etat seront consultées (le délai réglementaire de cette consultation et avis est de 3 mois). Dès l'obtention des avis favorables obtenus de l'Etat, le PLH pourra être approuvé et mise en oeuvre par la CCPM.

Il est demandé au conseil municipal de valider les documents présentés, afin que le PLH de la CCPM puisse être arrêté.

Délibération : Sur Commer : 24 logements en accession à la propriété, dont 4 en accession à coût maîtrisé

- 250 logements locatifs, dont 120 à 130 à loyer maîtrisé (PLS, PLUS, PLAI, logements conventionnés du parc privé)

Délibération : Sur Commer : 6 logements locatifs, dont 1 à 3 à loyer maîtrisé.

VI. QUESTIONS DIVERSES

➤ **Virade** : 1621 € ont été récoltés.

➤ **Cambriolage atelier communal**: le préjudice est estimé à 1 700 €.

➤ **SDIS (sécurité incendie) - Erratum du conseil municipal d'août**: interface CCPM, ce n'est pas un transfert de compétence.

➤ **Exposition sur les déchets créée par le club photos d'Aron**

Cette exposition sera sur notre commune courant octobre.

➤ **Eolien**

- Le dossier d'exploitation est complet et recevable Préfecture/Dreal
- Avis des autorités environnementales par la Dreal
- Enquête publique, début 2014, vraisemblablement : janvier.

➤ **Entrée Nord**

- Sécurité : afin de remplacer les potelets en bois, des « Yeux de chat » (loupes au ras du sol qui créent un éclairage la nuit) vont être mis à la place.
- Un courrier sera envoyé aux riverains.

➤ **Groupama : point sur assurance**

Tarifs des évolutions possibles:

- Ajout de la garantie vol sur tous les locatifs + 85 €
- Ajout de la garantie bris de glaces sur tous les locatifs + 78 €
- Mobilier urbain: pour un seuil à 15 000 € + 133 €

Tout en sachant que la suppression d'un poste de refoulement et des 2 bâtiments situés Rue des Tisserands va entraîner une minoration d'environ 220 € ce qui compenserait le coût des garanties ci-dessus.

Délibération : Le conseil municipal valide les propositions et les tarifs des évolutions de notre contrat d'assurance.

➤ **Déneigement**

- Continuité d'itinéraire entre Route Départementale et Voie Communale
- Convention d'organisation avec le conseil général.

➤ **Ecole: remboursement de fournitures scolaires.**

Suite à l'inscription de dernière minute d'un élève en classe de CP, l'institutrice s'est trouvée dans l'obligation d'acheter un kit supplémentaire de fourniture pour cet élève. La commande ayant été faite par internet et réglée directement par l'institutrice, l'amicale laïque, qui a remboursé l'institutrice, nous

demande de bien vouloir, à notre tour, procéder au remboursement de ces fournitures scolaires sur le compte de l'amicale laïque pour la somme de 58,96 € TTC.

Délibération : accord du conseil municipal pour le remboursement de 58,96 € à l'Amicale laïque.

➤ **Budget : décision modificative**

Sens	Imputation	Libellé	Montant
D	66111 R 99	Intérêt d'emprunt	20 251.00€
R	70688 R 99	Autres prestations de services	4 986.00 €
R	74748 R 99	Communes	5 265.00 €
D	023 OS 99	Virement à la section invest.	- 10 000.00 €
R	021 OS	Virement de la section fonct.	-10 000.00 €
R	1641 R 99	Emprunts	10 000.00 €

➤ Salle des Lilas : Un inventaire complet a été fait. Il sera appliqué à l'entrée et à la sortie des locations.

➤ Internet Haut Débit : les études sont en cours.

➤ Festival chez Papy : Environ 1800 entrées. Des activités attirantes l'après-midi et de bons groupes de musique le soir.

Il est 22h30, la séance est levée.

Vu

Le Maire,

Jean-Claude FONT

Vu,

Le secrétaire de séance,

Nicole LEGENDRE